Image not found or type unknown

Contrat de non concurrence

Par **Loulou22**, le **07/01/2016** à **12:16**

Bonjour,

Je suis en statut d'autoentrepreuneur et je suis consultant et formateur.
Je désire réaliser un contrat de non concurrence aux personnes que je vais former. Je suis dans une ville moyenne et ma formation permet ensuite à la personne formée d'utiliser celle ci pour être à son propre compte, en tant que consultant et/ ou formateur.

Je n'ai trouvé que des contrat entre employeur/ employer.
Existe t il des contrats type entre Formateur et les personnes formées?

Combien de temps dois je poser dans cette clause (pendant 2 ans?)
A quelle distance je dois limiter la concurrence?
Dois je demander une indemnité en échange de cette clause et sous quelle forme?

Merci pour vos réponses.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés